

toine fut élu par ses frères Abbé du monastère de N. D. du Lac.

Son élection ayant été confirmée par le Souverain Pontife, le T. R. P. Abbé de Bellefontaine, délégué à cet effet, a procédé, il y a quelques jours, à son installation canonique. Enfin, le 29 juin prochain, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, le nouvel Abbé recevra dans l'église de Notre Dame de Montréal, des mains de Monseigneur l'archevêque, la bénédiction abbatiale.

Nous croyons répondre à ses désirs, en demandant aux fidèles de vouloir bien unir leurs prières à celles de ses frères et de ses nombreux amis, pour attirer sur lui l'effusion des grâces d'en haut, afin que, sous sa paternelle direction, la Trappe d'Oka continue d'exercer autour d'elle cette influence salutaire qu'elle n'a cessé d'avoir depuis son origine.

E. R.

CE QUE PEUT LA CHARITE

Un célèbre missionnaire du temps de saint Vincent de Paul, M. le Vachet, déployait dans l'exercice de ce ministère sublime, un courage, une charité, une persévérance irrésistibles. Durant les quinze années de son apostolat dans les paroisses de Paris et de la banlieue, il opéra partout de nombreuses conversions. Le trait suivant suffira pour faire connaître au prix de quels renoncements il achetait parfois le salut des âmes.

Un soir, rentrant à Paris, il rencontra sur son chemin un gentilhomme qui proférait d'horribles blasphèmes. Il le reprit avec une paternelle bonté. Le gentilhomme ordonne alors à ses laquais de le frapper. Ces misérables fondent aussitôt sur le saint missionnaire, le renversent dans la boue et le mettent dans un si pitoyable état que l'un d'eux, saisi de remords, l'aide à se relever, lui proteste de son repentir, alléguant l'excessive irritabilité de son maître, à cause d'un procès important qu'il est menacé de perdre. M. Le Vachet demande à ce laquais le nom du rapporteur, qui se trouva par hasard être un de ses amis, et, dès le lendemain, il va le presser d'examiner plus attentivement l'affaire, tandis que, de son côté, il priera Dieu de l'éclairer. Le rapporteur promet, tient parole, gagne le procès, et dit à son client accouru pour le remercier :